

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle

26 mars 2015

1. Vérification du quorum

La présidente, Diane Boutin, ouvre l'assemblée à 15 heures. 16 membres en règle sont présents. Diane Boutin constate que le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Diane Boutin lit l'ordre du jour proposé.

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2014 (document disponible sur notre site www.aprmeq.org)
4. Modifications des statuts
5. Rapport de la présidente
 - a) Les remerciements
 - b) L'internet (notre site et les courriels)
 - c) Les réunions du CA
 - d) Le recrutement de nouveaux membres
 - e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins
 - f) Les activités : bilan et/ou plan
 1. Déjeuners à thème
 2. Club de lecture
 3. Ski/vélo
 4. Bridge
 5. Fête de Noël
 6. Autres activités
6. Rapport de la trésorière
 - a) États financiers 2014
 - b) Prévisions budgétaires 2015
 - c) Cotisations et adhésions 2015
7. Acceptation des actes des administrateurs
8. Élections de membres du conseil d'administration 2015-2016 (3 postes)

9. Varia

10. Levée de l'assemblée

La présidente mentionne que les cadeaux de la Caisse Desjardins seront tirés au point Varia. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Valmont Richard, secondée par Michel Brunet. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2014

(document disponible sur notre site www.aprmeq.org)

Le projet de procès-verbal est lu par le secrétaire, Jacques Thibault. Son adoption est proposée par Jeannine Lefebvre, secondée par Aline Morin. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Modifications des statuts

La présidente dit que le CA, suite à des discussions lors des dernières réunions, suggère d'apporter des modifications aux statuts. Elle mentionne que lorsqu'on regarde le nombre de membres au cours des dernières années, il va en diminuant, soit 65 en 2010, 60 en 2011, 52 en 2012, 32 en 2013, 35 en 2014; elle dit qu'il est aussi difficile de recruter des membres pour faire partie du Conseil d'administration. Le CA pense qu'il n'est plus justifié d'élire sept (7) membres dans le CA; il suggère de faire passer celui-ci de 7 membres à 5 membres. Ainsi le CA serait composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'au moins un conseiller.

Il est aussi suggéré, afin d'être conforme aux statuts, de modifier le mode d'élection des administrateurs à l'intérieur du CA, soit de spécifier dans les statuts, que suite à l'élection des administrateurs, ces derniers se réunissent pour choisir les officiers de l'association.

À l'aide du document des STATUTS la présidente donne les différentes modifications qui seraient apportées, dont en voici un résumé :

- Le nom du document est modifié : changer STATUTS pour RÈGLEMENT GÉNÉRAL; parce qu'il pourrait y avoir différents STATUTS pour un RÈGLEMENT GÉNÉRAL.
- Le CA passe de 7 membres à 5 membres et il y aura 3 postes à combler aux années paires et 2 postes aux années impaires.
- Au point 3.2 ÉLECTIONS, ajout du texte suivant : Suite à l'élection des administrateurs par l'assemblée générale, les administrateurs se réunissent pour choisir les officiers de l'association.

Les membres de l'assemblée sont d'accord avec les modifications proposées. La présidente et la trésorière mentionnent que ça prend une résolution pour adopter le changement et qu'il faut avoir aussi le mandat de demander les lettres patentes supplémentaires, lesquelles coûtent environ \$54. Étant donné que des modifications apportées aux statuts doivent être ratifiées seulement lors de la prochaine assemblée générale ou lors d'une assemblée générale spéciale, les participants sont d'accord pour arrêter temporairement l'assemblée générale annuelle : proposé par Paul Robitaille et secondé par Gaston Mongeau. L'assemblée générale est suspendue à 15h35 et reprise à 15h45.

5. Rapport de la présidente

La présidente remercie tous les membres du CA pour leur précieuse collaboration :

- Jeannine Lefebvre (trésorière) : elle fait entre autres les états financiers, le budget, et s'occupe des cotisations; elle s'occupe aussi de l'envoi de tous les courriels aux moments opportuns, pour les déjeuners mensuels, le club de lecture qui se réunit mensuellement, l'assemblée générale annuelle, la fête de Noël et toutes autres activités. MERCI Jeannine.
- Aline Morin (vice-présidente) : elle s'occupe, entre autres, des inscriptions pour la fête de Noël et pour l'AGA; de l'achat du mousseux à la fête de Noël; des différents tirages lors des déjeuners mensuels et lors de l'AGA. MERCI Aline.
- Jacques Thibault (secrétaire) : il a produit les différents comptes rendus. MERCI Jacques.
- Paul Robitaille (conseiller) : il s'occupe des inscriptions pour les déjeuners mensuels ainsi que les réservations de salles pour les déjeuners mensuels, la fête de Noël et pour l'AGA. MERCI Paul.
- Valmont Richard (conseiller) : participation aux réunions du CA. MERCI Valmont.

La présidente tient aussi à remercier, d'autres membres de l'association qui ont pris certaines responsabilités :

- Louis Lemieux : qui s'occupe de toute la mise à jour de notre site internet (entre autres ajouter les comptes rendus; suite aux élections, apporter les correctifs; inscrire toutes les manchettes coordonnées avec les courriels envoyés par Jeannine) et prend des photos à certaines activités, par exemple à la fête de Noël. MERCI Louis.
- Gaston Bernier : pour le club de lecture, il s'occupe de réserver les salles, de prendre les inscriptions et prend la conduite des rencontres. MERCI Gaston.
- Micheline Roberge et Patrice Lafleur : club de bridge. MERCI.
- Marc Richer : qui s'occupe des décorations à la fête de Noël et merci aussi pour la prise de photos à la visite de l'hôtel de glace et de la production du DVD, lors de la visite de la Porte Sainte, DVD qui est de grande qualité. MERCI MARC.

La présidente souligne l'importance du site Internet de l'Association comme outil de gestion de l'Association, comme outil de conservation de nos archives, et comme moyen de communication ; pour la base de données sur le *membership*, elle est actuellement mise à jour par la présidente.

La présidente glisse un mot sur les réunions du CA : il y en a eu 4 au cours de la dernière année, dont le 3 avril, le 1^{er} octobre, le 5 décembre et le 4 février ; les comptes rendus se retrouvent sur le site (faire le bouton « l'association/les assemblées générales et les CA »).

Le recrutement de nouveaux membres est toujours difficile : au cours des prochains mois, la présidente indique qu'elle va, avec d'autres membres, aller au G pour rencontrer la Direction des ressources humaines du ministère de l'Éducation, afin de voir si de nouvelles avenues sont possibles pour informer les futurs retraités de l'existence de notre association. Actuellement, sur l'**Intranet**, il y a une **Offre de services** concernant la retraite; on y retrouve un encart sur notre association où il est spécifié comment nous contacter. Tous les membres peuvent aussi faire leur part lors de leur présence à l'activité de départ à la retraite de nouveaux retraités, en leurs donnant notre adresse du site ou en leurs donnant une copie papier de notre dépliant promotionnel (Ce dépliant est disponible sur notre site à : «L'association/l'adhésion ou la cotisation annuelle»).

La présidente rappelle l'importance de notre partenariat avec la Caisse Desjardins, en annonçant que ce partenariat est renouvelé mais avec des changements : le montant d'argent est passé de \$1000 à \$500 et un autre \$500 en objets promotionnels ; la caisse met aussi à notre disposition une salle pour des rencontres. Ces changements sont faits dans le but de donner une plus grande visibilité à la caisse. D'ici l'été, une rencontre sera organisée à la caisse, avec probablement une présentation de la part de la caisse. Ce partenariat nous a permis, au cours des deux dernières années, de donner des cadeaux et une santé à la fête de Noël, de payer des repas aux déjeuners mensuels et aux AGA.

Enfin, la présidente demande à certains responsables, selon leur présence à l'assemblée, de présenter un bilan rapide des activités de l'Association :

- Déjeuners à thèmes (par Diane Boutin) : les déjeuners ont lieu au Mikes de Lebourgneuf et les membres en semblent satisfaits. En mars, Jeannine Lefebvre a fait une présentation de son voyage en France et Diane Boutin prévoit une présentation en mai de son voyage en Alaska.
- Le club de lecture « Lire aux éclats » (par Gaston Bernier) : le club s'est réuni à 6 reprises depuis l'automne; il pourrait y avoir une invitation spéciale à tous pour la réunion de mai.
- L'activité ski/vélo attire moins de participants, mais l'assemblée décide néanmoins de la maintenir, car quelques-uns soulignent le plaisir d'y participer.
- Le club de bridge (par Michel Brunet) : le club se réunit à tous les mardis PM et habituellement il y a 2 tables complètes, donc 8 personnes. D'autres membres sont intéressés à aller voir comment se joue le bridge; Michel va voir comment cela pourrait se concrétiser, étant donné que l'endroit habituel n'est pas très grand.
- Quant à la fête de Noël, Paul Robitaille accepte de continuer à l'organiser, en annonçant que la prochaine aura encore lieu au restaurant Casa Grecque; décision prise lors de la réunion du CA du 4 février dernier.
- Diane Boutin a organisé deux activités au cours de la dernière année : visite de la Porte Sainte et de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec et sa crypte, le 15 octobre 2014, il y a eu 13 participants; visite de l'Hôtel de Glace le 10 mars 2015, il y a eu 11 participants. Elle devrait organiser au cours de l'été, une sortie à Grosse-Ile et une visite des vestiges de la terrasse Dufferin.

6. Rapport de la trésorière

La trésorière, Jeannine Lefebvre, présente son rapport à partir de 2 documents. Les États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 et le Budget 2015. Ces documents sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du Ministère à l'Association, l'autre sans cette contribution. En 2014, les revenus sont de 533,50 \$ et les dépenses de 1 278,50 \$, pour un déficit de 745,00 \$. Ce déficit est dû en partie au fait que la subvention attendue de la Caisse Desjardins a été versée en 2015. Quant au budget 2015, il est préparé essentiellement sur la même base que celle des États financier 2014; il prévoit un déficit de 196 \$. Au 31 décembre 2015, l'APRMEQ avait en caisse 3 494,90\$ et, à la date de l'assemblée générale, 4 355,98\$.

Sur proposition de Michel Brunet, secondé par Carole Tremblay, ce rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.

7. Approbation des actes des administrateurs

Sur proposition de Marc Richer, secondé par Michel Brunet, les actes des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

8. Élection des membres du conseil d'administration 2015-201

Cette année, 3 des 7 postes arrivent à échéance : Paul Robitaille, Valmont Richard et Jacques Thibault.

Sur proposition de Jacques Thibault, secondé par Valmont Richard, Raymond Maheux est élu président d'élection. Sur proposition d'Aline Morin, secondée par Paul Robitaille, Carole Tremblay est nommée secrétaire d'élection.

Gaston Bernier propose la réélection de Paul Robitaille. Il accepte.

Aline Morin propose la réélection de Valmont Richard. Il décline.

Michel Brunet propose la réélection de Jacques Thibault. Il accepte.

Louis Lemieux propose l'élection de Denise Lambert. Elle accepte.

Diane Boutin propose l'élection de Louis Lemieux. Il décline.

Aucune autre candidature n'est proposée. Paul Robitaille, Jacques Thibault et Denise Lambert sont donc élus par acclamation. Le CA comptera 6 membres.

9. Varia

Tirage des cadeaux :

- de la Caisse, une valise gagnée par Marie-Paule Bertin
- de la Caisse un stylo gagné par Marc Richer
- de la Caisse, un stylo gagné par Aline Morin
- de la Caisse, une gourde d'eau et un refroidisseur gagnés par Valmont Richard
- de la Caisse, une gourde d'eau et un refroidisseur gagnés par Gaston Mongeau
- de la Caisse, un thermos à café gagné par André Savignac
- de la Caisse, un thermos à café gagné par Denise Lambert

- une paire de billets du Chœur de la colline, offerts par Jeannine Lefebvre, gagnés par Raymond Maheux.

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Raymond Maheux, secondée par Paul Robitaille, l'assemblée est levée à 17 heures.

Jacques Thibault
Secrétaire

Diane Boutin
Présidente

26 mars 2015